

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 14 (1938-1939)
Heft: 6

Artikel: La ligne "Maginot"
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-705665>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la mesure du possible, être renforcées par de jeunes hommes des services complémentaires qui n'ont jamais fait de service, mais que leurs connaissances professionnelles rendent aptes à servir dans ces formations. C'est le cas, notamment, pour les hommes qui ont l'habitude des chevaux, qui seront ainsi versés dans des détachements de train du landsturm, ou pour les chauffeurs qui conduiront les véhicules à moteur.

La tâche des troupes spéciales du landsturm est triple: compléter les effectifs de l'élite ou de la landwehr, remplacer ou relever les formations d'élite ou de landwehr des services derrière le front, enfin, pour certaines formations, remplir des missions déterminées dans les services de l'arrière. Il s'agit surtout de la police des routes derrière les troupes combattantes, des services dans les dépôts de chevaux et les infirmeries vétérinaires, du ravitaillement en munition, de l'entretien des avions et des places d'aviation, de travaux de construction de toutes sortes, des liaisons, du transport et des soins aux blessés à l'intérieur du pays, du service des subsistances.

Pour pouvoir confier à ce personnel un travail répondant à sa formation, il faudra réunir parfois en unités ou détachements des hommes venant de plusieurs cantons. Toute autre mesure aboutirait à la création de multiples petits détachements spéciaux, c'est-à-dire à une dispersion hautement nuisible.

Une ordonnance réglera les détails de l'organisation du landsturm, comme cela s'est fait pour l'organisation actuelle.

Les frais de la réorganisation seront ceux qui entraîneront la modification de quelques insignes d'incorporation et l'acquisition du matériel de corps complémentaire le plus indispensable. Le crédit non renouvelable de 1,200,000 francs, sollicité à cet effet serait prélevé sur les recettes générales de la Confédération et devrait être ouvert en même temps que sera approuvée l'organisation, afin que les formations du landsturm soient prêtes à être employées dès la réorganisation; il serait inscrit dans les demandes de crédits supplémentaires pour 1939.

Selon les prévisions, les détachements, unités et corps de troupes suivants seront formés par les troupes spéciales du landsturm:

1^o Troupes légères: 30 compagnies de dragons et 15 compagnies territoriales de police des routes.

2^o Artillerie: 24 compagnies de canonnières; 24 compagnies de conducteurs; 4 détachements motorisés de canons; 2 détachements motorisés d'obusiers; 18 détachements motorisés de canons lourds; 12 détachements d'observation d'artillerie et 2 à 3 détachements de projecteurs de montagne.

3^o Troupes d'aviation: 7 compagnies d'aviation.

4^o Troupes de défense contre avions: pas d'unités de landsturm. Les militaires du landsturm restent incorporés dans les états-majors et unités formés de diverses classes de l'armée.

5^o Génie: 13 compagnies de sapeurs, 4 groupes de sapeurs, 4 à 6 détachements de mineurs, 6 détachements de pontonniers, 10 détachements de télégraphistes, 6 détachements de radiotélégraphistes.

6^o Troupes du service de santé: 29 trains sanitaires et 27 détachements sanitaires.

7^o Troupes du service vétérinaire: les troupes nécessaires sont fournies aux dépôts de chevaux par les troupes légères, aux infirmeries vétérinaires par l'artillerie et les troupes du train.

8^o Troupes de subsistance: 4 compagnies des subsistances; 6 détachements des subsistances et 4 compagnies de boulangers.

9^o Troupes des transports automobiles: pas d'unités de landsturm. Les militaires du landsturm sont répartis entre les états-majors et unités formés de diverses classes de l'armée.

10^o Troupes du train: 6 compagnies du train et 100 détachements, soit 21 par Berne, 15 par Zurich, 10 par Vaud et 5 par St-Gall.

La ligne „Maginot“

Chacun connaît, de nom du moins, la fameuse « ligne Maginot », système de fortification complexe et puissant que la France a, au cours de ces dix dernières années, construit à ses frontières tout d'abord à la frontière allemande et par la suite dans d'autres secteurs. Mais on s'imagine mal encore ce qu'elle représente effectivement.

Elle doit son nom au général Maginot qui, durant plusieurs années, fut ministre de la défense nationale et qui réussit à imposer la construction de cette œuvre défensive malgré les fortes oppositions pacifiques de l'époque.

La manière dont nos voisins entendent se garder contre une éventuelle agression ne peut nous laisser indifférents, surtout si l'on sait que la France fortifie actuellement ses frontières du Jura, c'est-à-dire du côté suisse, ce qui bien entendu ne peut être considéré par nous comme une mesure hostile.

Ces nouvelles lignes fortifiées sont ou seront en effet si puissantes qu'elles rendront encore plus difficile une attaque contre la France en utilisant notre territoire. Du même coup, elles peuvent enlever à l'Etat-major français l'idée d'utiliser notre territoire pour se porter à la rencontre d'un agresseur. Vue sous cet angle, la ligne Maginot est susceptible d'éviter une invasion de notre pays.

Un officier belge a publié dernièrement dans le « Times », avec les autorisations nécessaires sans doute, deux articles intéressants dont nous extrayons les renseignements suivants:

De 1929 à 1936, 15,000 ouvriers, sous les ordres de 200 ingénieurs ont travaillé aux fortifications de la frontière franco-allemande. Ont été transportés 12,000,000 de m³ de terre, 1,500,000 m³ de ciment et 50,000 tonnes de plaques d'acier appliqué.

Actuellement, les travaux se font du côté du Jura et au Nord. Du côté de l'Italie, ils sont déjà fort avancés. Les expériences faites durant la grande guerre et spécialement à Verdun ont été utilisées pour rendre la ligne plus résistante aux violents bombardements. La solidité des matériaux utilisés est éprouvée au moyen de tirs avec des obus de 500 mm chargés au maximum de ménénilite. Les tourelles des constructions souterraines sont fondues d'une seule pièce et pèsent plus de 120 tonnes.

Contre les gaz existe une installation électrique spéciale qui maintient la pression de l'air à l'intérieur de la forteresse, supérieure à la pression barométrique extérieure. Les tourelles tournantes sont protégées contre les infiltrations de l'air. L'artilleur à la pièce ne voit autre chose qu'un cadran où apparaissent les chiffres communiqués par l'officier de tir. Celui-ci se trouve dans un observatoire hermétiquement fermé et observe le terrain au moyen de la lunette panoramique. Les lignes téléphoniques se trouvent à 5 mètres au-dessous du sol et sont revêtues de ciment; chaque ligne a sa double réserve installée ailleurs. Les centrales téléphoniques sont à une cinquantaine de mètres sous terre et peuvent desservir 25,000 stations.

Chaque casemate peut tirer dans toutes les directions; la coupole de chaque fortin peut être contrebattue par les fortins voisins.

L'auteur de cet article écrit qu'il est impossible d'arriver sur un fortin sans être atteint par le tir de tous les côtés.

Postes d'observation, signaux d'alarme, périscopes, appareils d'écoute, rideaux de rayons infra-rouges, collaborent à la résistance de cette zone de mort. Partout

des yeux observent, des oreilles écoutent et les armes sont prêtes à entrer en action.

La frontière des Alpes est aussi fortifiée d'une manière inimaginable; des nids d'aigle ont été construits ou creusés dans les rochers à de très hautes altitudes. Pour le ravitaillement de ces postes, on a construit des kilomètres et des kilomètres de sentiers avec postes de croisements. Là où une route carrossable ne pouvait être établie, des chemins muletiers ou de simples sentiers ont été aménagés. Ce travail a été fait en grande partie par des soldats sénégalais.

Tout ce système de fortification a des postes avancés sous forme de blockhaus, ces derniers occupés par une douzaine d'hommes qui ont pour tâche d'explorer et de résister à une attaque éventuelle au moins pendant 3 jours. Durant ce temps, les forts de la ligne elle-même sont occupés.

La profondeur de la ligne fortifiée est d'environ 45 km; les divers ouvrages sont très différents les uns des autres, soit par leurs dimensions, leurs formes et leurs camouflages; certains par exemple se trouvent construits sous un remblai de chemin de fer, d'autres dans des rochers, d'autres encore à fleur d'eau ou dans des marais.

Les casernes souterraines sont pourvues de toutes les installations hygiéniques nécessaires, certaines même sont munies d'abris pour la population civile.

Le soldat français appelle le trouper de cette zone de frontière « l'écrevisse des remparts ». Les écrevisses de la ligne Maginot sont recrutés exclusivement dans la région de Paris et dans le département de l'Aude. Ces troupes portent un béret avec cocarde sur laquelle figure une casemate entourée d'un fil de fer barbelé et le célèbre moto de Verdun « On ne passe pas ».

La troupe d'occupation des blockhaus en première ligne mène la vie de tranchée dans la guerre de position. Toutes les deux semaines les unités se changent, celles venant de la première ligne passent deux semaines au repos. En outre, un congé spécial de 48 jours est accordé aux hommes en plus des congés normaux. Les sous-officiers reçoivent un supplément de solde de 50 % et avancent plus rapidement en grade que dans les autres corps de troupes. En général, les hommes sont groupés par 12 sous le commandement d'un officier et d'un sous-officier. Un grand nombre de ces derniers viennent de l'armée coloniale.

Les postes d'alarme sont occupés nuit et jour; à la moindre alerte tous les postes de combat sont occupés. A ce moment, la casemate est organisée pour le combat, avec visière de protection abaissée, et l'ascenseur à munition mis en mouvement. Rappelons que les chambres à munition se trouvent à 50 m de profondeur.

L'officier veille attentivement au moral de la troupe, la solitude et le calme font naître facilement chez l'homme un malaise bien spécial appelé la « bétonite ». Le meilleur remède contre la bétonite est le travail qui du reste ne manque pas.

Les « écrevisses » sont envoyés dans les fortins après une période de deux mois d'instruction, ils ne font donc pas de grandes manœuvres avec les unités et n'accomplissent pas les marches de l'infanterie. Vu l'automatisme des installations, les machines sont desservies en général par des soldats de carrière.

Outre le service de garde, le soldat des fortifications doit travailler avec la pioche et la pelle, tendre des fils de fer barbelés et planter les « asperges », c'est-à-dire de gros pieux de fer d'inégale hauteur fixés dans le sol et qui oblige le tank ennemi à montrer son ventre aux

pièces de défense anti-tanks. Si, contre toute attente, le tank passe sur la première ligne de pieux métalliques, il se heurte à une seconde ligne appelée par le soldat « asperges farcies »; ces dernières sont constituées également de pieux munis à leur extrémité supérieure d'une charge explosive capable de faire sauter les plus puissants chars d'assaut.

Les troupes qui se reposent vont le plus loin possible en arrière des lignes; dans certains forts on a creusé de véritables galeries de plusieurs kilomètres, permettant l'évacuation du fort à l'abri de toute vue ennemie. Jadis les troupes de forteresse souffraient de l'humidité des murs et de l'écho des voûtes. Un système spécial maintient les parois toujours sèches et des dispositifs particuliers brisent tout écho. En outre, autant que faire se peut, la troupe remonte à la surface, vit et travaille en plein air et couche sous la tente.

Tout a été prévu pour éviter la surprise; à la longue vue l'observateur peut voir de l'autre côté de la frontière les ouvriers allemands qui préparent de semblables travaux. Tandis qu'en 1914, les deux armées préparaient des tremplins d'assaut pour l'offensive, aujourd'hui elles creusent la terre pour se créer des ouvrages défensifs.

Petites nouvelles

La nouvelle organisation des troupes a apporté de tels changements que nous croyons utile de rappeler ici les transferts dans la landwehr et le landsturm qui vont s'effectuer à la fin de l'année pour certaines classes d'âge:

Passent dans la landwehr au 31 décembre 1938 (à l'exception des dragons) et ceci pour toutes les troupes: Les capitaines nés en 1900, ainsi que les officiers subalternes, les sous-officiers et les soldats nés en 1906. Les hommes de l'infanterie qui passent en landwehr sont attribués soit aux troupes de couverture de la frontière, soit à la landwehr de premier ban. Comme il est prévu de mettre en vigueur, le 1^{er} avril 1939, la nouvelle organisation de la cavalerie de landwehr, le passage des dragons dans la landwehr au 31 décembre 1938 est suspendu et renvoyé au 1^{er} avril 1939. Passent dans la landwehr à cette date les capitaines nés en 1900, les officiers subalternes, les sous-officiers, appointés et soldats des classes 1907, 1908 et 1909 instruits comme recrues avant le 1^{er} janvier 1930.

Dans l'infanterie, passent en landwehr de deuxième ban au 31 décembre 1938, avec incorporation dans l'infanterie territoriale (à l'exception des militaires des troupes de couverture, qui conservent leur incorporation): les officiers subalternes, les sous-officiers et les soldats de la classe 1902.

Pour l'infanterie, passent dans le landsturm, au 31 décembre 1938, mais restent incorporés dans la couverture frontière ou l'infanterie territoriale, les capitaines nés en 1894, les officiers et soldats de la classe 1898.

Pour les troupes spéciales, on se propose de mettre en vigueur le 1^{er} avril 1939, la nouvelle organisation des troupes spéciales du landsturm. Pour éviter deux changements d'incorporation à bref intervalle, le passage dans le landsturm au 31 décembre 1938 est suspendu pour toutes les troupes spéciales et renvoyé au 1^{er} avril 1939. Les classes qui passeront dans le landsturm à cette date sont les mêmes que celles qui sont indiquées pour l'infanterie.

Sont libérés des obligations militaires au 31 décembre 1938: les officiers de tous grades de la classe 1886 (de leur consentement ils peuvent être maintenus au service au-delà de cette limite d'âge); les sous-officiers, appointés et soldats de toutes les troupes de la classe 1890.

★

Paris-Midi, commentant une information de Berne concernant l'achat par la Confédération d'une série d'avions de chasse allemands ultra-modernes, écrit: « L'Allemagne a garanti à la Suisse, dans des délais assez courts, la livraison d'avions de chasse développant avec des moteurs d'une puissance allant jusqu'à 1100 cv, des vitesses maxima de 550 kilomètres, et atteignant en cinq minutes des hauteurs de 5000 mètres. Le prix de semblables appareils serait de 250.000 à 300.000 francs. On le voit, la nouvelle est assez fâcheuse: que l'Allemagne puisse exporter des appareils de ce genre, signifie qu'elle en est elle-même pourvue. Or, les avions modernes en cours de fabrication en France sont des appareils de 450-480 kilomètres à l'heure, équipés de moteurs de 950 cv.